



Opposition à mariage par le procureur

Par **Djess**, le 12/07/2024 à 17:36

BONJOUR et MERCI marques de politesse **CG** du forum 😞

Le procureur a fait opposition à mon mariage qui devait avoir en 2022

Aujourd'hui nous sommes en 2024

J'ai pu avoir les moyens pour prendre un avocat juste pour avoir la main levée pour pouvoir me marier

Je veux savoir juste le délai d'attente pour obtenir un jugement et obtenir la main levée

Par **jodelariege**, le 12/07/2024 à 17:46

bonjour

que vous dit votre avocat, ?

ce n'est pas parce que vous avez un avocat que vous aurez obligatoirement gain de cause

vous aurez gain de cause si les raisons qui ont poussé le procureur à faire opposition à votre mariage n'existent plus à l'heure actuelle

quelles ont été les raisons du refus du procureur?

Par **youris**, le 12/07/2024 à 18:43

bonjour,

si les conditions ayant provoqué l'opposition du procureur à votre mariage subsistent, avec ou sans avocat, vous pouvez avoir un nouveau refus.

que dit votre avocat ?

salutations